



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00564

Numéro SIREN : 492 932 843

Nom ou dénomination : CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2013 sous le numéro de dépôt A2013/025970



4403493

2591^e

Dénomination : CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT
Adresse : Batiment C 23 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire-et-cuire -FRANCE-
n° de gestion : 2007B00564
n° d'identification : 492 932 843
n° de dépôt : A2013/025970
Date du dépôt : 28/10/2013

Pièce : Décision(s) de l'associé unique



4403493

CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT

**Société par actions simplifiée unipersonnelle
de 10 000 Euros**

**Siège social : 23 Avenue de Poumeyrol – Bâtiment C
(69300) CALUIRE ET CUIRE**

492 932 843 R.C.S. LYON

◆◆◆◆◆◆◆◆

PROCES-VERBAL DES DECISIONS **DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 11 OCTOBRE 2013**

L'an deux mil treize et le onze octobre à huit heures, Monsieur Jean-Pierre CONSTANT, demeurant à LYON (69006) - 5 Chemin de Montauban, actionnaire unique du « CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT », société par actions simplifiée dont le siège est à CALUIRE ET CUIRE (69300) – 23 Avenue de Poumeyrol, Bâtiment C, au capital de dix mille Euros divisé en cent actions de cent Euros chacune, a pris les décisions suivantes :

- Démission et nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique prend acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre CONSTANT de ses fonctions de Président et décide de nommer en lieu et place :

☞ **Monsieur Nicolas PRIEST**, demeurant à LYON (69006) – 18 rue de Genève.

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la réunion qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2018**.

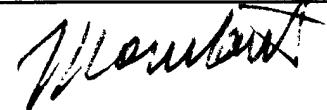
Monsieur Nicolas PRIEST, présent à la séance, déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales de publicité.

De tout ce que dessus, l'actionnaire unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Jean-Pierre CONSTANT



CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT SAS
23 avenue de Poumeyrol
Bâtiment C
69300 CALUIRE

Lyon,
le 11 OCTOBRE 2013

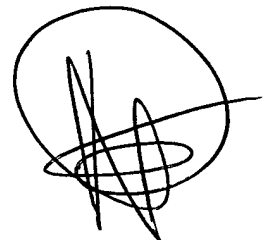
Messieurs,

J'ai l'honneur d'accepter les fonctions de Président dans la S.A.S. « CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT ».

Je déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de m'interdire l'accès à ces fonctions.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Nicolas PRIEST

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line, enclosed within a circular scribble.

CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT SAS
23 avenue de Poumeyrol
Bâtiment C
69300 CALUIRE

Lyon,
le 11 OCTOBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe de ma démission des fonctions de Président dans la S.A.S.
CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT avec effet de ce jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma parfaite
considération.

Jean-Pierre CONSTANT

